



Paroisse de Saint-Côme

1673, 55^e Rue, Saint-Côme (QC) J0K 2B0
Téléphone : (450) 883-2726 Télécopieur : (450) 883-6431

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 529-2014

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE
GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,
CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET AU
CODE MUNICIPAL, QUE :**

Le règlement numéro 529-2014 a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 9 juin 2014.

Ce règlement a pour objet de permettre l'opportunité d'autoriser, malgré le règlement de zonage et moyennant certaines conditions, les usages de la classe 2120 (services personnels) dans la zone 104.

Le règlement 529-2014 a été reconnu conforme aux dispositions normatives du Document complémentaire du Schéma d'aménagement.

Ce règlement a reçu le certificat de conformité de la MRC Matawinie le 9 juillet 2014; conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-CÔME CE SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE
QUATORZE.**

Alice Riopel
Directrice générale et secrétaire-trésorière